

11 NOVEMBRE

Le Génie dans la Grande Guerre

Page 2

URBANISME

La résidence Pierre Loti n'est plus

Page 7

CULTURE

Le Théâtre Impérial lance le Cercle des entreprises mécènes

Page 16

COMPIEGNE

N O T R E V I L L E



NOVEMBRE 2010 - N°289 - www.compiègne.fr

RIVE DROITE, RIVE GAUCHE

LE NOUVEAU COEUR D'AGGLOMÉRATION !

Pages 8, 9 et 11



CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

L'arme du Génie

Le thème du 11 novembre 2010 à Compiègne portant sur "Le Génie dans la Grande Guerre", il convenait de donner aux lecteurs de Compiègne Notre Ville quelques informations sur cette arme peu connue, mais dont l'action fut prépondérante aux cours de très nombreuses campagnes.



La Voie Sacrée. Acheminement des troupes et du matériel vers Verdun. Route entretenue par le Génie durant 300 jours.

C'est Vauban qui est considéré comme le fondateur de l'arme du génie, à partir du corps des ingénieurs militaires qu'il avait lui-même créé en 1690, et des compagnies de sapeurs ainsi que des compagnies de mineurs, initialement autonomes ou rattachées à l'artillerie.

Ces ingénieurs et ces unités s'illustrent principalement dans la construction, la défense et l'attaque des fortifications.

Un corps royal du génie est créé en 1776, dont certains officiers, comme le général du Portail, participent brillamment à la guerre d'indépendance des Etats-Unis. Sous la révolution, les premières compagnies d'aérostiers sont rattachées à l'arme du génie.

Au cours des campagnes de l'empire, le génie se distingua à maintes reprises, en particulier au siège de Dantzig et au passage de la Vistule en 1807, à la bataille de Wagram en 1809 et au passage de la Bérézina en 1812.

La période comprise entre 1871 et 1914 voit naître les sapeurs télégraphistes et les sapeurs de chemins de fer. Elle voit le changement de structure des pontonniers et voit enfin la renaissance de l'aérostation et la naissance de l'aéronautique militaire sous l'égide du génie. L'aéronautique devient autonome en 1912.

Le génie joue un rôle crucial pendant la grande guerre : organisation du terrain, guerre des mines, en surface et en sous-sol pour faire sauter les tranchées ennemies, ouverture et maintien des itinéraires d'attaque et de ravitaillement, comme la voie sacrée qui conduit les renforts et les relèves

vers Verdun, maintien, rétablissement et amélioration du réseau de voies ferrées, établissement et maintien des liaisons télégraphistes et radiotélégraphistes militaires de tous niveaux.

Pendant la deuxième guerre mondiale, le génie est maître d'œuvre des fortifications défensives avant l'attaque allemande, puis multiplie les destructions et les obstacles pendant la retraite de 1940. Pendant toute la phase de reconquête, le génie ouvre la route du corps expéditionnaire français en Italie, de la première armée et de la 2^{ème} DB, notamment lors de la bataille de Monte Cassino et du franchissement du Rhin.

Au cours des campagnes d'Indochine et d'Algérie, le génie s'illustre à nouveau auprès des unités d'assaut et dans la construction d'ouvrages défensifs comme le barrage à la frontière algéro-tunisienne.

De nos jours le génie est engagé sur tous les théâtres d'opérations extérieures, notamment au Liban et en Afghanistan, participant à l'ouverture d'itinéraires, à la lutte contre les engins explosifs improvisés et les mines, à la construction des postes de commandement et des bases opérationnelles avancées. Sur le territoire national le génie est employé dans les opérations faisant suite aux catastrophes naturelles. Les unités d'intervention de la sécurité civile et la brigade de sapeurs pompiers de Paris sont également rattachées à l'arme du génie.

Devise de l'arme du génie : "parfois détruire, souvent construire, toujours servir". ■

Exposition :
Le Génie dans la Grande Guerre
du 29 octobre au
15 novembre
Hall de l'Hôtel de Ville

Avec le concours du
musée du Génie, Angers.



Maquette d'un pont de charpente.

Musée du Génie

Cérémonies du 11 novembre

9h30 : Messe en l'Eglise Saint-Jacques. Dépôt de gerbe à la Stèle Paul Cosyns puis dépôt de gerbe au stade de Rugby.

10h30 : Cérémonie au Monument aux Morts, place Saint-Jacques - Lecture d'un texte par des élèves de Compiègne. Dépôt de gerbes puis Marseillaise interprétée par des élèves de Compiègne.

10h45 : Service religieux au Centre Culturel Musulman.

11h15 : Cérémonie au Monument des Alsaciens-Lorrains.

11h30 : Service religieux à la Maison Communautaire Israélite.

14h00 : Clairière de l'Armistice, mise en place des Troupes, des Associations Patriotiques, des Anciens Combattants avec leurs drapeaux, des Médailleurs militaires et des Sapeurs-Pompiers puis des scolaires.

14h27 : Descente de l'Allée Triomphale et dépôt de gerbe devant le Monument du Maréchal Foch par les Associations Patriotiques.

15h00 : Arrivée à la Clairière de l'Armistice de la Haute Autorité accompagnée des autorités officielles. Revue des troupes. Présentation de la Cérémonie et évocation historique portant sur les Troupes du Génie.

15h25 : Lecture du texte sur le premier conflit mondial par le réalisateur italien Ettore Scola
Sonneries "Cessez-le-feu".

15h40 : La Haute Autorité accompagnée de Monsieur le Sénateur-Maire et de Monsieur le Président de l'Association "Memorial de la Clairière de l'Armistice" se rendent à la Dalle Sacrée. Ravivage de la flamme et dépôt de gerbe. Sonnerie "aux Morts" suivie d'une minute de silence puis de la Marseillaise.

15h45 : Lecture d'un texte par deux enfants et allocutions. Salut des drapeaux des Anciens Combattants, signature du Livre d'Or par les autorités officielles au Wagon de l'Armistice.

16h30 : Cérémonie au Monument des Déportés à Royallieu. Dépôt de gerbe par la Haute Autorité.

Navettes

Des navettes sont assurées au départ de Compiègne pour se rendre à la Clairière. Rendez-vous à 13h15 Place du Château, Parkings d'Intermarché et du Centre de rencontres de la Victoire et à 13h30 au Cimetière nord.
Rens. au 03 44 40 72 48

Le 6^{ème} Régiment du Génie en concert



Photo 6^{ème} Régiment du Génie

Mardi 9 novembre à 17h :

La Fanfare du 6^{ème} Régiment du Génie donnera une aubade en tenue de tradition sur la place de l'Hôtel de Ville ; celle-ci sera suivie d'une parade musicale dans les rues du centre-ville.

A 20h30 :

Cette même formation donnera un concert aux salles Saint-Nicolas.

Entrée libre et gratuite. ■

40^{ème} anniversaire de la mort du Général de Gaulle

Le 9 novembre 1970 à 19h30, le Général de Gaulle s'éteignait dans sa propriété de "La Boissellerie" à Colombey-les-deux-Eglises.

Pour commémorer le 40^{ème} anniversaire de sa mort, une messe sera célébrée le 9 novembre à 18h30 en l'église Saint-Jacques. Elle sera suivie d'un dépôt de gerbes à 19h30 au Monument aux morts.

A 20h30, Jean-Pierre Guéno, auteur du livre "De Gaulle à Londres - Le souffle de la liberté" aux éditions Perrin, donnera une conférence à l'Espace Saint-Pierre des Minimes, suivie de la présentation de son ouvrage.

Parallèlement, deux expositions seront présentées à Saint-Pierre des Minimes, la première retracera la vie du Général de Gaulle, la seconde réalisée par Jean-Pierre Guéno sera intitulée "De Gaulle à Londres, ou la véritable naissance de la V^{ème} République". Ces deux expositions seront ensuite présentées au Memorial de l'Internement et de la Déportation, du 10 novembre au 5 décembre.

LES IMAGES DU MOIS



La Compiègnoise Anastasia Winnebroot, Miss Picardie, ici entourée de Philippe Marini et de Caroline Cayeux.



◀ Les ancêtres de la route à Compiègne
Pour leur 20^{ème} rallye annuel.

Le Salon des antiquaires
a fait le plein d'exposants.



◀ La famille Bittebois reçoit le prix instauré par legs par Gabriel Trouvé.

Sécurité routière
Opération prévention place Saint-Jacques.



◀ Ateliers Ikebana et Cérémonie du thé aux Minimes lors de l'exposition Impression Japonaise.

Quartier des Jardins
La 1^{ère} fête du livre attire un public de connaisseurs.



◀ Le Clos des Roses en fête

Des athlètes polonais sont venus spécialement d'Elblag pour participer à la course des deux châteaux.



La patrie, une valeur d'avenir !



Photo Richard Dugovic

Chaque année, le 11 novembre, dans toutes les communes de France, du monument aux morts du plus petit village à l'Arc de Triomphe en passant par la Clairière de l'Armistice, de très nombreux Français se retrouvent pour commémorer la fin du premier conflit mondial.

Au-delà de la victoire des armes, c'est surtout le sacrifice de ces millions de poilus morts dans la boue des tranchées que nous ne voulons pas oublier. Ce devoir de mémoire, cette communion qui nous réunit pour nous souvenir d'un passé douloureux, amènent à réfléchir à des notions parfois floues et mal comprises, mais ô combien fondamentales pour réussir à mieux vivre ensemble : la Nation et la Patrie.

Alors que certaines élites bien-pensantes préfèrent s'affirmer "citoyens du monde" et les vouent aux gémonies en les associant automatiquement à des tendances bellicistes ou passésistes, la Nation et la Patrie s'avèrent des valeurs refuges, protectrices. "La Nation, c'est le seul bien des pauvres" écrivait d'ailleurs Jean Jaurès. Une Nation, c'est une grande famille dont l'identité s'est forgée lentement, sur des siècles et même des millénaires, au rythme des soubressauts de son curriculum vitae historique, avec en héritage une culture, un passé, des valeurs que nous partageons.

Dès lors, ce patrimoine et ce destin assumés font de la Nation le cadre d'expression de la solidarité, de la fraternité chère à notre devise républicaine. Et c'est autour de la Nation que s'articule l'intérêt général. Par delà nos différences et les clivages de notre société, au-dessus des partis, loin des corporatismes et surtout des égoïsmes, il y a une force, un projet, un espoir qui nous rassemblent : la France.

Vieux pays d'un vieux continent, la France est la patrie d'une nation millénaire. Terre de nos pères comme le veut l'étymologie latine, elle s'est façonnée à partir d'une extraordinaire "géologie humaine" : Celtes, Grecs de Massilia et NiKaia, Romains, Francs, Huns, Vikings, Maures, Hongrois, Anglais, Espagnols, Italiens, Polonais, Africains ; ils ont tous participé en leur temps à l'élaboration de notre Nation, de notre pays, de notre esprit. En défendant, en agrandissant, en enrichissant, en faisant rayonner et en aimant la patrie française.

La cérémonie d'anniversaire de l'Armistice n'est ainsi ni une nostalgie, ni une expérience folklorique tricolore. Savoir se souvenir pour mieux préparer l'avenir mais aussi pour mieux s'unir, tel est en fait le message du 11 novembre.

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise - Maire de Compiègne

"Allô, Monsieur le Maire ..."

03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 29 novembre entre 8h30 et 9h30

Réunion de quartier

Mercredi 3 novembre à 20h45, pour le quartier des Sablons, au centre Fournier Sarlovèze, 22 rue de la Justice.

S O M M A I R E

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE	P2	D'AGGLOMÉRATION	P8-9-11
LES IMAGES DU MOIS - EDITORIAL	P3	EXPRESSION LIBRE	P13
SOLIDARITÉ	P5	VIE DES ENTREPRISES	P14
POINT SUR LES TRAVAUX	P7	ACTUALITÉ	P15
DOSSIER : RIVE DROITE, RIVE GAUCHE, LE NOUVEAU CŒUR		CULTURE	P16

SOLIDARITÉ

Repartir du bon pied avec la Fondation de la 2^{ème} chance

Offrir un "coup de pouce" à des personnes qui, confrontées à des épreuves de vie souvent lourdes – chômage de longue durée, fin de droits, RSA, endettement, handicap ou accident de santé, rupture affective – et aujourd'hui en situation de grande précarité, manifestent une réelle volonté de s'en sortir, tel est le but de la Fondation de la 2^{ème} chance.



Le CCAS aura pour rôle d'aider les personnes à constituer leur dossier ; celui-ci sera ensuite soumis à la Fondation de la 2^{ème} chance.

Conçue comme une alternative dynamique aux mesures d'aide sociale déjà existantes, la Fondation de la 2^{ème} chance offre aux personnes de 18 à 60 ans, un soutien financier et humain pour mener à bien un projet professionnel réaliste et durable : création ou reprise d'une petite entreprise, formation de reconversion qualifiante permettant de se réinsérer dans la vie active. Ce "coup de pouce de la 2^{ème} chance" comporte ainsi deux volets : un appui financier qui prend la forme d'une dotation ajustée en fonction des besoins de réalisation du projet, plafonnée à 8000 euros pour les créations et reprises d'une activité économique, 5000 euros pour les formations, et un parrainage qui consiste en un accompagnement de grande proximité, tant professionnel que social et humain, jusqu'à la réalisation complète du projet.

Cette démarche est avant tout partenariale puisqu'elle rassemble 120 grandes entreprises privées et publiques. Décentralisée grâce à une soixantaine de sites-relais répartis sur le territoire national, elle est aussi coordonnée avec l'action des institutions et associations œuvrant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire,

les structures de conseil (Pôle emploi, Missions locales, organismes de formation, CCAS, chambres de commerce et de métiers,...) et d'accompagnement (Conseils régionaux et généraux,...) étant les principaux prescripteurs des dossiers de candidats.

Une fois constitué, chaque projet est ensuite apprécié par l'équipe d'instruction située en région (Pour l'Oise et la Somme, le site-relais est situé à Compiègne sous la responsabilité du Crédit Mutuel, partenaire de la Fondation) avant d'être transmis pour avis au comité d'agrément régional de la Fondation puis au Conseil d'administration pour décision. Lorsque le "coup de pouce" est accordé, l'accompagnement du bénéficiaire est assuré par les équipes de parrainage situées sur place.

Les personnes en situation de précarité et ayant une réelle volonté de rebondir grâce à un projet réaliste de formation ou professionnel, peuvent s'adresser au CCAS de Compiègne – Hôtel de Ville – tél. 03 44 40 72 72 ou 03 44 40 72 56 – qui les aidera à constituer leur dossier et les mettra en relation avec la Fondation. ■

Repas des personnes âgées

A l'occasion des Fêtes de fin d'année, la Ville de Compiègne et l'association "Club et Loisirs des Retraités de Compiègne" offrent un repas aux personnes âgées d'au moins 65 ans habitant Compiègne, le vendredi 10 décembre ou le samedi 11 décembre 2010, au Centre de rencontres de la Victoire, 112 rue Saint-Joseph.



Le repas des personnes âgées, un moment convivial qui aura lieu au Centre de rencontres de la Victoire. (Photo d'archives)

Les inscriptions auront lieu du 2 au 26 novembre 2010, **uniquement l'après-midi de 14h à 17h**, du lundi au vendredi, au Bureau "Club et Loisirs des Retraités" à l'entrée de la mairie de Compiègne (Hall d'accueil à droite en entrant).

Pour l'inscription, il convient de se munir d'une pièce d'identité, d'une quittance d'EDF et d'un chèque de caution de 20 euros par personne.

Renseignements au 03 44 40 73 73. ■

Allocation municipale 2010

La traditionnelle allocation municipale de fin d'année sera versée par virement bancaire aux personnes âgées de 65 ans et plus (nées en 1945 et avant), non imposables sur l'avis d'imposition sur le revenu 2010 et domiciliées à Compiègne au 1^{er} janvier 2010.

- avis de non imposition 2010
- deux relevés d'identité bancaire (originaux si possible)

2 - Pour les personnes n'ayant jamais bénéficié de cette allocation :

- les pièces ci-dessus mentionnées, plus :
- la quittance de loyer de janvier 2010 ou dernière taxe foncière
- une pièce d'identité

NB : un dossier par personne (coupon réponse ou papier libre et copies des justificatifs)

Renseignements au 03 44 40 72 35. ■

Afin de pouvoir bénéficier de cette allocation, merci de retourner au Service Social, le coupon-réponse ci-dessous **ou recopié sur papier libre** ainsi que les copies des pièces suivantes :

1 - Pour les personnes ayant déjà bénéficié de cette allocation :

Coupon individuel à retourner au service social,
Mairie de Compiègne, BP 30009, 60321 COMPIEGNE Cedex
Avant le 1^{er} décembre 2010

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance : Lieu :

Adresse :

Avez-vous changé d'adresse en 2010 ? oui non

Si oui, merci d'indiquer votre ancienne adresse :

N° de téléphone :

Est-ce votre 1^{ère} demande oui non

Date : Signature

La ville et le Crédit Mutuel Nord Europe, toujours partenaires pour les microcrédits

Le CCAS de la Ville de Compiègne et la Caisse solidaire du Crédit Mutuel Nord Europe à Lille continuent leur partenariat de microcrédits.

Celui-ci porte sur la mise en place de microcrédits destinés aux personnes qui rencontrent des difficultés temporaires ou disposent de faibles revenus. Elles peuvent ainsi bénéficier de prêts dont les remboursements sont adaptés à leur situation. Ces prêts permettent par exemple de financer l'achat d'un véhicule nécessaire pour les déplacements professionnels, le passage du permis de conduire, les frais d'installation d'un logement ou d'un local professionnel. Pour que ces microcrédits puissent bénéficier aux intéressés avec un maximum de succès, les bénéficiaires sont accompagnés pendant la durée du prêt par un référent du CCAS.

Ainsi la Caisse solidaire, entité propre du Crédit Mutuel, et le CCAS vont rechercher conjointement les meilleures solutions pour que chaque bénéficiaire de la formule puisse respecter ses engagements. Car cette aide qui s'inscrit dans le cadre du Fonds de cohésion sociale géré par la Caisse des Dépôts, prend la forme d'un prêt, certes à des conditions avantageuses et adaptées, mais les règles sont établies. Ici le Fonds de cohésion sociale apporte sa garantie et facilite ainsi l'accès au crédit de populations temporairement en marge du système bancaire.

Après étude de chaque cas, la caisse peut accorder des prêts de 500 à 2000 euros dont le remboursement peut s'étaler entre 6 et 24 mois, ceci aux conditions habituelles du marché.



CABINET BARBELET & ASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE



EXPERTISE COMPTABLE

Pour assurer au quotidien la gestion et l'administration de votre entreprise.



COMMISSARIAT AUX COMPTES

Pour répondre à l'ensemble de vos obligations légales.



CONSEIL AUX TPE/PME

Pour anticiper et développer les axes de développement de votre entreprise.

Membre de l'Alliance **Comptables**
Membre indépendant de l'IFAC International

Siège social - Compiègne :
31 rue de l'Anthonis
60200 Compiègne

Siège social - Compiègne :
Tél. : 03 44 36 36 19
Fax : 03 44 36 36 19

Agence de Creil :
Tél. : 03 44 66 66 93
www.cba-ec.com

NORD FRANCE CONSTRUCTIONS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

Siège Social - Agence Régionale Nord/Pas-de-Calais
2, rue Simon-Vollant - B.P. 80027 - 59831 LAMBERSART CEDEX
Tél. : 03 20 17 61 00 - Fax : 03 20 08 30 40
www.nfc.fr - Email : nfc.nord@nfc.fr

Agence Picardie - Ile-de-France
Technopolis 4 - 14, rue du Fonds Pernant - 60200 COMPIEGNE
Tél. : 03 44 86 46 58 - Fax : 03 44 86 39 58
Email : nfc.picardie@nfc.fr



Vous en voulez pour votre argent ?

Mes lunettes et mes verres de Montparnasse à ma vue...

Optique Tournant

Optiplus Opticiens
79 bis, Route Nationale
60200 Lacroix Saint Omer
Tél. 03 44 36 81 87
www.optiplus-opticiens.fr

Optique Tournant
42 bis, rue de Paris
60200 Compiègne
Tél. 03 44 20 33 38
www.optique-tournant.fr

Optique Tournant
100 rue de la République
60280 Clairoix
Tél. 03 44 90 47 47
www.optique-tournant.fr

Optique Tournant
100 rue de la République
60280 Clairoix
Tél. 03 44 90 47 47
www.optique-tournant.fr

Le Canard PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

Le Canard

MAGAZINE THÉMATIQUE mensuel gratuit

distribué dans plus de 40 000 boîtes aux lettres des régions Compiègnaises, Noyonnaises et Chaumontaises

L'ESSENTIEL DE VOTRE COMMUNICATION VISUELLE

- Cartes de visite • Brochures • Plaquettes • Enveloppes
- Sets de table • Diplômes • Titres de lettre • Chemises à robots
- Calendriers • Agendas • Affiches • Flyers • Menus • Plagettes...

Tél. 03 44 20 60 60 - www.lecanard-pub.fr

40, rue d'Alsace 60200 Compiègne - Tél. : 03 44 20 70 74
Pour contacter le service : serviceclient@lecanard-pub.com

Riches & Sébastien

MATERIELS ET FOURNITURES POUR L'INDUSTRIE ET LE BATIMENT

157, rue de la République - 60280 CLAIROIX
☎ 03 44 90 47 47 - Fax 03 44 90 47 49
E-mail : contact@riche-et-sebastien.fr

Notre salle d'exposition "Au Fil de l'Eau"

Nos horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h45 à 17h30

POINT SUR LES TRAVAUX

Les aménagements aux Veneurs

Voirie

Rue des Veneurs a été réalisée la réfection de la voirie et des trottoirs pour un montant de 227 700 euros.

Des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ont été effectués au parc des Remparts, rues de la Procession et de l'Orangerie, ainsi qu'aux carrefours de l'avenue Thiers et des rues de la Madeleine et de Lancry.

Rue Saint-Lazare, les pavés de l'îlot central ont fait l'objet d'une reprise partielle au cours de l'été, de même que les trottoirs du boulevard Victor Hugo.

Rue Eugène Jacquet, la voirie a été rénovée pour un montant de 95 200 euros.

La réfection des contre-allées a été réalisée avenue Royale (côté golf). Celles de l'avenue de la Résistance sont programmées pour l'automne 2010.

Des îlots végétalisés ont été aménagés rue des Fossés. Un projet de matérialisation de places de stationnement sera défini parmi plusieurs solutions (stationnement unilatéral ou quinconce ...)

Rue de Pierrefonds et rue Saint-Lazare, des travaux d'assainissement ont été réalisés par l'A.R.C. cet été, ainsi que le renforcement du réseau pour optimiser le fonctionnement du bassin d'orages en cours d'achèvement, rue de l'Oise. Ces travaux ont permis une réfection de la chaussée de la rue de Pierrefonds.

Éclairage public

Avenue Thiers et rue de la Procession, des travaux de reprise du réseau d'éclairage public ont été réalisés, avec du matériel de style.

Patrimoine et Bâtiments communaux

La toiture du gymnase Tainturier a été changée. Coût de l'opération : 252 359 euros.

A l'école maternelle Saint-Lazare, de nouveaux stores ont été posés.

Le monument Georges Guynemer a été restauré.

Des travaux de réhabilitation (réparation du mur de clôture, travaux sur une tourelle, réhabilitation de l'abri du gardien) ont été réalisés dans le jardin des Remparts.

Projet d'aménagement de l'ancien site de la polyclinique Saint-Côme

Ce projet se poursuit actuellement conformément au plan du promoteur qui a d'ores et déjà commercialisé 60 % des logements collectifs (102 appartements sur 4 immeubles et 12 maisons individuelles).

Haras National de Compiègne

La fermeture du Haras National de Compiègne a fait l'objet d'une annonce ministérielle en septembre 2008. Au cas où cette décision serait confirmée, ce qui n'est pas encore certain, le site serait valorisé par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation qui conduirait au maintien d'une activité réduite des Haras, notamment une activité équestre permettant de présenter au public les chevaux d'attelage et divers types d'attelages.

Une partie des collections du Musée National de la Voiture et du Tourisme, actuellement fermé au public pour des raisons de sécurité, pourrait être installée dans deux ailes des Haras, celle de l'Orangerie et celle qui lui fait face. Une partie des Haras pourrait également être valorisée à des fins immobilières. Le Ministère de la Culture a donné un accord sur ces orientations.



Rue des Veneurs.



Gymnase Tainturier.



Rue Eugène Jacquet.

Rénovation urbaine : la résidence Pierre Loti n'est plus

Symbole de la transformation de ce quartier du Clos des Roses, la résidence Pierre Loti dont la démolition était programmée dans le cadre du Plan de rénovation urbaine, laissera place à seize maisons de ville.



La résidence Pierre Loti et 15 garages situés à proximité ont été démolis à la mi-septembre.

Cette résidence du quartier du Clos des Roses avait abrité pendant plus de 40 ans, 50 logements et il n'aura fallu que quelques jours, après les opérations de désamiantage et de déshabillage - dépose des menuiseries, plaquages extérieurs et cloisons intérieures - qui se sont déroulées de juillet à septembre, pour venir à bout du bâtiment. En lieu et place, 16 maisons de ville parfaitement intégrées à l'environnement et avec des normes de confort de grande qualité y seront réalisées.

C'est l'AFL, Association Française pour le Logement qui en est le maître d'ouvrage et doit prochainement choisir l'équipe qui sera en charge de la conception-réalisation de ce projet. D'ici le démarrage des travaux prévu en début d'année 2011, une remise en état du terrain est programmée avec notamment le concassage de la dalle béton et son

évacuation. Les maisons individuelles devraient pour leur part être livrées en fin d'année prochaine.

25 familles qui habitaient la résidence Pierre Loti ont été relogées à la résidence Le Prince inaugurée en février dernier sur le Camp de Royallieu, l'autre moitié ayant trouvé un logement dans de l'habitat ancien.

Autre aspect du Plan de rénovation urbaine, la mise en place de clauses d'insertion professionnelle qui figurent dans la plupart des marchés passés avec les entreprises. Ainsi l'entreprise Melchiorre en charge de la démolition de la résidence Pierre Loti a-t-elle employé quatre personnes issues du quartier du Clos des Roses ou des secteurs voisins, emplois qui devraient se transformer en CDI pour certains d'entre eux. ■

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La circulation des cyclistes interdite en contresens dans les voies à sens unique des zones 30



Trop étroite, la rue de la Sous-Préfecture est l'une des voies où la circulation des cyclistes est interdite en contresens.

Un décret du 30 juillet 2008 a introduit dans le Code de la Route, ce à compter du 1^{er} juillet 2010, la généralisation du double sens cyclable dans les rues à sens unique des "zone 30" et des "zones de rencontre". Dans ces zones de circulation apaisée, les cyclistes peuvent donc prendre en contresens une

rue à sens unique. Cependant, les municipalités peuvent s'y opposer en prenant un arrêté municipal motivé.

La Ville de Compiègne vient donc d'adopter, pour des raisons de sécurité, un arrêté interdisant la circulation des vélos en contresens dans l'ensemble des voies en sens unique classées en "zone 30" sur le territoire de la commune.

Les voies concernées par cette mesure sont : la rue de la Sous-Préfecture, section comprise entre le boulevard Victor Hugo et la rue Fournier Sarlovèze, la rue de la Ménardièrre, l'avenue de la Forêt et l'allée des Avenues.

Néanmoins, à l'avenir, les voies en sens unique classées en "zone 30" dont la largeur et les aménagements pourraient permettre la circulation des vélos en double sens, feront l'objet d'arrêtés spécifiques et une signalisation sera installée pour la circonstance. ■

Du nouveau pour le vélo !



Un nouvel itinéraire cyclable a été aménagé sur le territoire de l'ARC qui compte déjà un

réseau de plus de 60 km. Il relie Le Meux et Jonquières sur environ 6 km, en passant par un cadre champêtre via le hameau de Caulmont. Cette nouvelle voie cyclable, légèrement vallonnée, est accessible depuis le Carmel de Jonquières (en allant vers la sortie Est du village) ou depuis le bas de Le Meux, en liaison avec les pistes provenant de Saint-Sauveur, La Croix Saint-Ouen, Rivecourt et Compiègne (via la piste le long de l'Oise). ■

DOSSIER



Rive gauche, côté Compiègne, les bords de l'Oise sont réaménagés et deux nouveaux bâtiments prennent place de part et d'autre de la rue du Port à Bateaux.

RIVE DROITE, RIVE GAUCHE, LE NOUVEAU CŒUR D'AGGLOMÉRATION

L'aménagement du cœur d'agglomération a pour objectif de renforcer l'attractivité du centre de l'agglomération et pour cela de favoriser le développement de la rive droite, côté Margny-les-Compiègne et de rendre aux berges de l'Oise leur vocation d'espace de promenade. Simultanément, la diminution de la circulation et le développement d'espaces piétons vont renforcer le dynamisme commercial du centre historique de Compiègne.

L'élément fondateur de cette nouvelle politique urbaine est la création du nouveau pont au débouché de la rue du Port à Bateaux. Comme prévu, il sera mis en circulation en septembre 2011. De part et d'autre de ce nouveau pont une nouvelle zone urbanisée va voir le jour.

La ZAC des Deux Rives comporte une série d'aménagements de voirie, de requalification paysagère des berges de l'Oise ainsi que la création de logements, de bureaux et de commerces. Le projet est piloté par un groupe de réflexion dirigé par Michel Foubert, premier adjoint.

➤ La Zac des Deux Rives, le nouveau quartier en cœur d'agglomération

Il s'agit d'un véritable nouveau quartier en cœur d'agglomération de part et d'autre de l'Oise.



Au débouché du pont, rive droite, côté Margny-lès-Compiègne, rue de Beauvais, le bâtiment Sodéarif à gauche, et une résidence étudiante à droite.

“ Un nouveau quartier en cœur d'agglomération ”

Une rive gauche redynamisée

Les opportunités foncières qui ont été dégagées permettront de réaliser des logements ou des bureaux en rive gauche sur des terrains représentant environ 1300 m². Un premier bâtiment rue James de Rothschild en R+3 accueillera des commerces en rez-de-chaussée et des logements ou bureaux. De l'autre côté de la rue du Port à Bateaux, le long de la résidence Préclin, un nouvel immeuble sera également construit. Sa hauteur sera au plus celle de la résidence voisine. Au total 43 places nouvelles de parking seront créées. D'autre part, la réhabilitation du site Benjamin Franklin de l'UTC et de ses abords est aussi prévue. Un mail planté rue du Port à Bateaux donnera une autre perspective à cette rue. La modification du tracé de la rue de l'Oise permettra quant à elle la création d'un jardin devant la résidence Préclin. Lieux de promenades et de détente, les bords de l'Oise vont être entièrement redessinés.

Un peu plus loin, toujours dans la rue de l'Oise au niveau du débouché de la rue du Chevreuil, la construction d'un bassin d'orages s'achève. Ce gigantesque "réservoir" a pour vocation de protéger les rues du centre de Compiègne des inondations dues aux orages violents. En surface toute la zone sera également réaménagée en jardin public.



Promenade et détente sur les rives de l'Oise. Ici côté Compiègne.

Rive droite place aux aménagements

La rive droite a pour vocation d'accueillir des logements, des activités commerciales et des bureaux. Au débouché du pont, deux bâtiments seront réalisés le long de l'Oise : le premier accueillera un hôtel 3 ou 4 étoiles, le second en prolongement de la résidence "Les Saphirs de l'Oise" sera destiné au logement, avec un restaurant en rez de chaussée. Derrière ces bâtiments, trois immeubles avec commerces en rez-de-chaussée et logements et bureaux aux étages seront construits. Aux proches abords du pont, la société Sodéarif construit un immeuble de bureaux qui accueillera le nouveau siège de Brézillon et, en vis-à-vis, une résidence étudiante de 120 chambres.

Ce nouveau quartier sera ouvert sur de vastes espaces publics paysagers. L'agglomération a exigé que les bâtiments obtiennent le label "Bâtiment de basse consommation" (BBC 2005) suivant le référentiel établi par l'association française Effinergie. La norme fixe (pour les logements neufs) une exigence énergétique inférieure à 50 kWhep/(m²SHON.an).

583 places de parking seront créées dont 43 côté Compiègne et 540 rive droite ce qui assurera à tous les résidents et les employés de quoi se stationner aisément.

La réalisation de la 2^{ème} phase de la Prairie à Margny et à Venette va permettre à de nombreuses familles de trouver un logement adapté à leurs besoins en centre-ville.

440 logements seront ainsi construits en plus des aménagements de la ZAC des Deux Rives.

Une circulation facilitée

Côté circulation, les rues de Clermont et de Beauvais sont entièrement réaménagées afin de faciliter la circulation. Un premier giratoire a été réalisé cet été, rue de Clermont au niveau du pont de chemin de fer. Son effet bénéfique sur les encombrements aux heures des sorties de bureaux s'est tout de suite fait sentir. Un deuxième giratoire sera réalisé à hauteur du nouveau pont. Il permettra de réorienter la circulation au débouché du pont et de fluidifier le trafic. Dès 2011, de larges trottoirs et des plantations permettront de faire des rues Beauvais et de Clermont une véritable avenue urbaine sécurisée et esthétique.

Côté Compiègne, en rive gauche, un carrefour à feu sera également réalisé au débouché du pont. Les aménagements nécessaires à la fluidification du trafic dans la rue du Port à Bateaux et dans le quartier des Capucins au niveau de la Place de l'Ancien Hôpital ont été réalisés cet été. Ainsi, ces nouveaux aménagements vont débloquent le centre-ville de ses bouchons tout en offrant un nouveau confort aux usagers. Moins de circulation de transit en centre-ville, moins de pollution sont autant d'atouts dont les riverains et les commerçants pourront rapidement bénéficier. ■



La rue de Clermont, une nouvelle avenue urbaine esthétique et sécurisée.

L'aménagement du cœur d'agglomération en quelques chiffres

- Surface Hors œuvre nette prévisionnelle* : 30 000 m² environ (* surfaces de planchers rez-de-chaussée et étages).
- Hôtel : environ 3 000 m².
- Commerces (RDC) : environ 3 000 m².
- Restauration : environ 500 m².
- Bureaux : 6 300 à 8 900 m².
- Logements : 130 logements soit environ 11 300 à 14 000 m².
- Logements étudiants : 120 chambres soit 3 845 m².
- 43 places de parking nouvelles rive gauche.
- 540 places de parking nouvelles rive droite.

■ Budget prévisionnel d'aménagement de la ZAC

Estimation 10 100 000 euros HT.
7 000 000 euros de recettes estimées liées aux ventes de charges foncières et aux subventions.

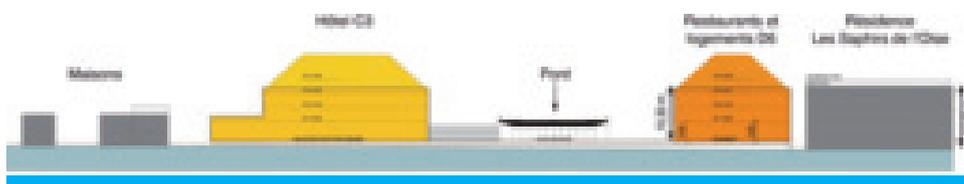
Budget de réalisation du nouveau pont : 16 810 000 euros HT.

1 100 000 euros de recettes estimées liées à la vente de charges foncières et aux subventions.

■ Date de mise en circulation du pont : septembre 2011

Date de livraison de la ZAC : voirie, espaces publics et réseaux divers : septembre 2011.

Livraison des bâtiments échelonnée dans le temps à partir de 2011.



Rive droite, les volumes présentent les nouveaux bâtiments qui seront réalisés.

Over'Diag
Expertises
Diagnostics Immobiliers

Votre bien n'est pas vendu ?
OVER'DIAG
vous rembourse
vos diagnostics !
selon les conditions générales d'assurance en vigueur

D.P.E (Diagnostic de Performance Energétique)
PLOMB - Amiante - GAZ - Electricité
Etat des lieux - EXPERTISES valeur vénale
E.R.N.T (Etat des Risques Naturels et Technologiques)
Etat parasitaire - Loi CARREZ...
WWW.OVERDIAG.FR

Intervention sous 24 h
Tarifs parmi les plus bas du marché
Paiement 4 fois sans frais

Ce n'est pas parce que c'est obligatoire que c'est forcément cher !
40, rue d'Amiens 60200 Compiègne
Tel. **03 44 40 12 57**
Du Lundi au Vendredi de 9h à 19h - Samedi matin sur RDV

En récompense de la qualité de ses prestations,
le Laboratoire d'Audition Benoit est :
« l'audioprothésiste français de l'année 2009 »

LABORATOIRE D'AUDITION BENOIT
le sens de l'écoute

03 44 86 30 09
labo-audition.benoit@wanadoo.fr
30, rue d'Austerlitz 60200 Compiègne

AUDITION CONSEIL
www.auditionconseil.fr

L'Audioprothésiste de l'Année

sanofi aventis
L'essentiel c'est la santé.

Sanofi-aventis recherche et développe des médicaments et des vaccins accessibles au plus grand nombre, pour améliorer la vie.



sanofi-aventis Compiègne
56 route de Choisy au Bac - BP 90509
60205 Compiègne cedex
Tel : 03.44.38.44.38 - Fax : 03.44.40.49.49
@mail : compiegne@sanofi-aventis.com



Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides orales (comprimés, gélules et poudres).
50% de sa production est exportée vers tous les marchés mondiaux dont les Etats-Unis (agréé FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site www.sanofi-aventis.com

LELIEVRE PARIS

KENZO maison

DESTOCKAGE EXCEPTIONNEL D'ACCESSOIRES DE DECORATION KENZO MAISON

(Plaid, Coussins, Rideaux, Luminaires, Tapis...)

Ainsi qu'une sélection de coupons de Tissus d'Ameublement Haut de Gamme

Samedi 27 novembre 2010 de 8h00 à 18h00
Dimanche 28 novembre 2010 de 13h00 à 18h00



ZAC de Mercières - Zone 3
Av. H. Adnot - 60200 COMPIEGNE (Face au CENTRE HOSPITALIER)
Autoroute A1 : sortie N°9 (Compiègne sud/Pont Ste Maxence)

DOSSIER

Yves Pagès, architecte du projet de cœur d'agglomération explique les enjeux du dossier

Yves Pagès, architecte associé de l'agence Explorations architecture a suivi la réalisation du projet de ZAC des Deux Rives avec les agences Ter (paysagistes), Flint&Neill (ingénieurs charpente métallique), Terrell (ingénieurs génie civil), AVR (ingénieurs VRD). Il répond à CNV.



Yves Pagès, architecte.

Compiègne Notre Ville - Comment avez-vous été choisi pour traiter ce projet ?

Yves Pagès - Nous avons été sélectionnés dans le cadre d'un concours d'architecture en 2006 face à 3 autres équipes. Notre agence intervient à la fois dans le domaine du bâtiment (logement, équipements publics, bureaux...) et des ouvrages d'art (ponts, passerelles, barrages...).

Nous travaillons dans toute la France pour de grandes municipalités ou agglomérations comme Paris, Lille ou Lyon.

CNV - Qu'est-ce qui vous a séduit pour vous engager dans ce dossier ?

Yves Pagès - L'idée d'insérer une structure contemporaine à haute technicité dans une ville patrimoniale !

Le projet est conçu autour de la notion de pont urbain, c'est à dire un ouvrage qui s'insère délicatement dans le tissu urbain, qui soit agréable à parcourir et surtout accessible à tous. Le pont intègre à ce titre de larges trottoirs en platelage bois et des pistes cyclables.

CNV - Quelles sont les principales contraintes auxquelles vous avez dû faire face ?

Yves Pagès - Les principales contraintes sont d'ordre topo-

graphique. Le pont doit se raccorder avec élégance sur les berges tout en dégageant un gabarit fluvial compatible avec le futur chenal grand gabarit du Canal Seine-Nord.

Il doit également respecter la réglementation relative à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite en offrant des pentes inférieures à 5 %.

CNV - Il est prévu l'installation de plusieurs entreprises et notamment du siège de Brézillon. Cela ne va-t-il pas engendrer beaucoup de circulation aux heures de pointe et du coup des embouteillages ?

Yves Pagès - Le pont s'inscrit dans un projet urbain plus vaste de cœur d'agglomération. Ce projet comprend des modifications du schéma de circulation dans l'objectif de fluidifier le trafic.

L'implantation d'entreprises est bien entendu prise en compte dans ce schéma modifié. Le pont est le vecteur indispensable de l'extension du cœur d'agglomération sur la rive droite.

L'arrivée du pont sur la rive droite s'accompagne de la création de nouveaux bâtiments. Des activités commerciales de proximité sont envisagées en rez-de-chaussée avec la création de bureaux (siège de Brézillon), de logements et d'un hôtel.

CNV - Les Compiègnais sont attachés à leur environnement, que vont devenir les berges de l'Oise ?

Quels aménagements sont prévus ?

Yves Pagès - Sur la rive gauche de l'Oise, le projet prévoit la création d'un parc sur la berge qui encadrera le pont.

Cet espace naturel, dans le prolongement du parc

Songeon, assurera une transition naturelle entre la rue de l'Oise et la berge.

Il permettra de tisser un lien fort entre le centre historique et l'Oise. La piste cyclable existante le long de la berge sera bien sûr maintenue.

CNV - Y aura-t-il une piste cyclable sur la rive droite ?

Yves Pagès - Les pistes cyclables créées sur le pont se raccorderont sur la rue de Beauvais.

Le quai de l'écluse est appelé à rester une voie de desserte locale pour les riverains. Il ne sera pas modifié par l'implantation du pont. ■



Aménagement envisagé de l'esplanade de la rue de Clermont à l'emplacement de l'actuel petit parking dont les places seront préservées.

H&H créateur de meubles

Inspiration & Art de vivre

Venez découvrir nos collections de meubles tendances, mettre en forme vos idées avec l'un de nos conseillers créateur d'intérieur.

H & H 57, avenue de l'Europe
Zone Commercial Venette
60280 Venette (à côté de SFR)

Tél/Fax : 03 44 40 80 80 - Email : compiegne@hethpicardie.com

**ATTENTION !!!
PENDANT LES
TRAVAUX, LES
PROMOTIONS
CONTINUENT**

LITSALONS

Centre REGIONAL DE LA LITERIE

Canapé Bon Couchage

**CANAPÉS LITS
LITERIE FIXE ET ÉLECTRIQUE
LITS GIGOGNE
MEUBLES
DÉCORATION
BERGÈRES
BANQUETTES
TÊTES DE LITS**

1, rue Notre Dame de Bon-Secours - Centre ville de Compiègne - face Parking Bouvines - COMPIEGNE - 03 44 20 62 62

COMPIÈGNE RÉSIDENTIEL

Les Allées de l'Impératrice
Rue Carnot et Rue des Sablons

INVESTISSEURS EN 2010*
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 37%
de votre achat en réduction d'impôts

**MAISONS INDIVIDUELLES
ET APPARTEMENTS**

L'avantage fiscal est considérable : il vous permet de vous constituer à moindre coût un patrimoine et un complément de revenus. Toutefois un bon investissement ne se satisfait pas de cette seule promesse, il doit également satisfaire aux critères qui font la valeur d'un bien immobilier, c'est-à-dire sa situation, la qualité de la construction et la signature du promoteur-construteur.

«LES ALLEES DE L'IMPERATRICE» réunissent tous les atouts d'un bon investissement.

- Une **situation exceptionnelle**, au cœur du quartier résidentiel et à proximité du centre-ville avec son animation, ses commerces et boutiques.
- Une **architecture contemporaine** et le choix des plus beaux matériaux renforcent une atmosphère de qualité de construction et de confort sans égale.
- Après VILLA JOSÉPHINE et VILLAS EUGENIE qui sont des **références résidentielles** de Compiègne, EIFFAGE IMMOBILIER signe aujourd'hui sa troisième résidence à Compiègne.
- Fort de son **appartenance à un grand groupe** de construction, EIFFAGE IMMOBILIER vous donne toutes les assurances quant à la sécurité et à la pérennité de votre investissement.

* informations sur bureau de vente

03 44 92 17 30 - 03 44 92 56 29



Nous avons autant de façons
de faire notre métier que
nous avons de clients.

2 agences à Compiègne
42 bis rue de Paris - Quartier des Capucins - Tél. 03 44 36 12 80
18 rue Saint Nicolas - Tél. 03 44 92 58 10

CRÉDIT DU NORD, S.A. au capital de 116 740 000 000 F. SIREN 454 504 451. RCS Lille - Siège social : 28 place Riquier - 59000 Lille.
Illustration : André Magnan - Photos : ImageSource / PhotoSource / Michael Blum / COBIS Agency.com
Photographie / Getty Images visual / Graphic / Christian / Gary Images visual / Compiègne / Christian / Design / Pix

Crédit du Nord



EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Des hommes d'honneur...



Croyant ou non, il faut voir le film "Des hommes et des dieux". Ce film admirable retrace les derniers jours des moines de Tibhirine, en Algérie, confrontés à la corruption de l'Etat algérien et la violence organisée des bandes terroristes. Ces hommes ne sont pas en Algérie pour s'enrichir ou convertir les populations locales. Non, ils s'engagent pour servir, soigner, accompagner, reconforter ces mêmes populations et partager leur quotidien dans les bons et mauvais jours. Alors que des nuages noirs s'amoncellent pour eux comme pour les villageois, ils décident malgré leurs doutes, leurs hésitations, leurs peurs, la pression de l'armée, les menaces terroristes, de ne pas partir. Partir serait se renier et abandonner des hommes, des femmes et des enfants qui ont confiance en eux. Ils ne le disent pas mais partir serait désertier...

Durant la projection, je n'ai pu m'empêcher une comparaison en évoquant d'autres hommes, en d'autres lieux, dans d'autres guerres. A ces officiers et sous-officiers français pendant la guerre d'Indochine, au Tonkin, qui sont restés auprès de leurs soldats et des villages fidèles à la France, alors que tout était perdu. Ces hommes qui jusqu'au bout suppliaient par radio, sans obtenir de réponse, assistance et armes pour protéger les populations locales à qui ils avaient promis qu'on ne les abandonnerait pas. Ces hommes, que sont-ils devenus ? A ces officiers et sous-officiers durant la guerre d'Algérie qui, désobéissant à l'ordre infâme d'abandonner les harkis, ont rapatrié ces derniers et leur famille au risque de ruiner leur carrière et subir l'opprobre et la calomnie.

Ils demeurent l'honneur de l'Armée. Certains pourront s'étonner de ce parallèle entre soldats et religieux mais ces hommes, en allant jusqu'au bout de leur engagement ne détiennent-ils pas une parcelle de la grandeur de la France ? Beaucoup d'autres avant eux, comme le Maréchal Lyautey ou le Père de Foucault ont eu cet engagement auprès des autres. La France est grande quand elle est généreuse. Elle l'a été par le passé comme elle sait l'être aujourd'hui avec des populations qui frappent à sa porte avec une condition qui ne peut, qui ne doit pas être négociable, le respect absolu de nos lois, de nos coutumes, le respect de notre passé même si ce n'est pas le leur. Les moines de Tibhirine respectaient parfaitement l'histoire et les lois en vigueur en Algérie. Ils respectaient surtout la parole donnée.

Oui, ce film doit être vu par tous et surtout par ceux qui demandent toujours plus à la France sans rien donner en retour, par ceux qui brûlent notre drapeau tout en implorant et en bénéficiant de notre asile, par ceux qui sifflent notre hymne tout en exigeant la protection de nos institutions.

Les moines de Tibhirine, hommes de fraternité, devraient servir d'exemples dans une société où certains développent et encouragent l'égoïsme de classe, prônent la valeur des avantages acquis au détriment du travail bien fait, multiplient les manifestations du corporatisme le plus rétrograde, le tout drapé dans une fausse solidarité.

Une phrase de Lyautey me vient à l'esprit : "L'attitude d'union est chez moi une idée fixe, et je crois à la souveraine efficacité de la conception d'équipe".

Joël DUPUY DE MÉRY

Conseiller municipal délégué à la Citoyenneté, aux relations avec l'Armée et les Associations patriotiques

La polygamie, la poubelle de l'amour



Contre la polygamie ? Je le suis subjectivement et objectivement. Et je ferai tout pour l'envoyer, un jour, à la poubelle. En me promenant, ce premier jour de ramadan, je ne m'attendais pas à

m'arrêter devant une poubelle où j'allais trouver cette lettre d'une dame victime de la polygamie.

Son cri de cœur, sa dévastation et sa douleur corrosive m'ont amené à vouloir partager cette lettre, sans son autorisation. D'ailleurs, je ne sais pas si je la connaîtrai un jour, puisqu'elle n'a pas signé cette lettre et n'a laissé ni adresse, ni autres coordonnées à partir desquelles on aurait pu la joindre. Tout ce que je sais, c'est qu'elle a écrit cette correspondance sur du papier venant d'un cahier d'un enfant avec des dessins au verso. Voici le contenu :

"Est-ce un choix lorsque votre mère vous pousse dans les bras de quelqu'un qu'elle a choisi pour vous ? Est-ce une vie à deux ça, quand on se voit seulement pendant les vacances depuis le début de notre rencontre ? Que fait-on des sentiments ?"

"Je pensais qu'il serait avec moi pour la vie, qu'il voulait que l'on chemine ensemble ; qu'on apprenne, traverse, endure les réalités de la vie ; que je serais la mère de tous ses enfants ; que je l'aiderais à créer son être ?"

"Aujourd'hui, lorsque l'on me demande s'il m'a aimée, je ne sais même pas quoi répondre. J'ai tellement honte de m'être ainsi trompée. Je suis seule, je m'en veux énormément et j'ai tellement mal ! Je l'aime encore de tout mon cœur ! Je l'aime encore plus que le premier jour où il m'a demandé

de devenir sa femme ! Lorsqu'il me posa cette question, j'avais frémi de bonheur et je n'avais pas hésité à lui dire oui, oui et de sangloter sur ses épaules".

Moi, j'ai demandé l'avis d'un islamologue pour savoir s'il ne faudrait pas abolir la polygamie, au rythme où vont les choses ? Il m'a répondu en ces termes :

• "Nul ne peut abolir ce que Dieu a ordonné, si ce n'est par un autre commandement de Dieu. Lorsque le Maître des Mondes veut abroger une loi qu'il a révélée par l'intermédiaire d'un de ses Messagers, il envoie un autre Messager qui impose le changement. Sans cela, on doit respecter le Commandement du Seigneur tout en reconnaissant Son Infinie Sagesse et Sa Justice sans failles".

• Et moi de lui dire qu'il n'y aura plus d'autres messagers ! Que Mohamed (PSL) était le dernier.

Je pense que maintenant, on en a fini avec cet "état théologique". Il nous revient de créer nos propres lois, compte tenu de nos contextes respectifs !

Dialogue de sourds, certainement ! Mais, il est sûr qu'aucun homme ne pourrait supporter de voir, de savoir sa femme avec un autre homme. Au moins, on est tous d'accord sur cela que l'on soit pour ou contre la polygamie.

Oumar BA

Conseiller municipal délégué à l'Intégration et au respect des diversités

OPPOSITION

Compte rendu du Conseil Municipal de 8 octobre

1 - Proposition d'engager la Ville dans une politique de lutte contre les pollutions des eaux.

A l'occasion du vote d'une délibération concernant l'appel d'offre pour la fourniture des produits d'entretien utilisés par la ville, le groupe des élus socialistes et écologistes a proposé d'ajouter une clause d'exigence environnementale. En effet, 50% des phosphates rejetés dans les eaux françaises proviennent des produits d'entretien. Leur impact sanitaire et environnemental est identifié et les nombreuses substances chimiques employées nuisent aussi bien à la biodiversité des milieux aquatiques qu'à la santé (irritations des yeux, problèmes respiratoires, allergies). Le Grenelle de l'environnement a fixé, pour les collectivités, l'objectif d'utiliser 50 % de produits éco labellisés en 2012.

La Ville de Compiègne doit s'engager dans cette démarche. C'est une mesure utile pour les générations à venir comme pour les agents d'entretien qui utilisent ces produits.

Nous avons proposé un amendement visant à inscrire cette exigence dans l'appel d'of-

fre. Cet amendement a été refusé par la Majorité municipale, confirmant ainsi les propos du Président de la République selon lequel «toutes ces histoires d'environnement, ça commence à bien faire ! ».

2 - Pièges à renard !

Parler des renards pendant 20 minutes en Conseil Municipal pourrait prêter à sourire. Des renards ignorent la frontière entre la forêt (chez eux) et la ville (chez nous). C'est la rançon d'une grande proximité avec la forêt. La ville a décidé de faire appel à un piégeur pour en débarrasser les riverains importunés. Nous avons posé au Maire une question : Quelles méthodes seront utilisées pour piéger ces renards ? Chimiques ou mécaniques ? Quels risques pour les chats domestiques, qui ne respectent pas toujours la limite entre leur jardin et celui du voisin ? Malheureusement, aucune réponse précise n'a pu être fournie. Nous nous sommes donc opposés à cette proposition, faute d'en connaître les éléments techniques.

3 - Luxembourgeois, restons amis !

Plusieurs élus du groupe socialiste et écologiste ont fait savoir au Maire de Compiègne leur trouble quant à ses propos à l'encontre

de la Commissaire Européenne qui avait critiqué la politique française sur les expulsions de Roms. Il avait en effet déclaré que le Luxembourg ne devrait pas exister. Cette déclaration qui a conduit le Premier Ministre à présenter ses excuses au Luxembourg est particulièrement mal venue pour une ville jumelée avec la ville de Vianden au Luxembourg. Au-delà, elle est régressive dans la construction européenne à un moment où nous avons besoin d'une Europe qui régule l'économie et investisse pour défendre notre continent dans la compétition économique internationale.

Mobilisations contre la réforme des retraites

C'est Compiègne qui réunit, presque chaque semaine depuis la rentrée, les plus gros rassemblements contre la réforme injuste et inefficace conduite par le gouvernement. Cette participation massive nous rappelle la réalité économique et industrielle de notre bassin. Après la fermeture de Continental, ce sont toutes les entreprises traditionnelles qui se sentent menacées par la précarité, les gels des salaires et s'inquiètent

pour leur avenir. Les élus socialistes et écologistes sont présents aux côtés des salariés, des retraités et des jeunes et continueront d'être là pour défendre une réforme juste et durable. Souhaitons qu'entre le moment où nous écrivons ces lignes et le moment où vous les lirez, le Président de la République et le Gouvernement aient entendu ce que dit le pays.

Laurence ROSSIGNOL, Frédéric PYSSON, Solange DUMAY, Olivier KOVAL, Anne SERRET, Michel FUMAGALLI, Théodora GOMA-BALLOU

VIE DES ENTREPRISES

Emilie Paulin, nouvelle Home Organizer

La passion de cette jeune femme, c'est le rangement. Au point qu'elle a fait de ce hobby son métier. Emilie Paulin est devenue "Home Organizer". Grâce à elle, la corvée est allégée car elle conjugue au mieux le dicton : "une place pour chaque chose et chaque chose à sa place".



Emilie Paulin vient chez vous pour optimiser l'espace.

"Ranger c'est mon truc ! Je suis littéralement passionnée par le tri et le rangement" confie Emilie Paulin. D'où l'idée de professionnaliser ce passe-temps. Une recherche sur internet lui permet de recenser une petite dizaine de Home Organizer en France. Elle crée alors son entreprise qui arbore comme slogan : "Le bien-être par le rangement". "C'est plus facile de vivre au quotidien dans un univers bien rangé. Si vous vous posez la question "Où sont mes clefs ?", la réponse doit être "Là où elles doivent être".

C'est pourquoi il est important que chaque chose trouve sa bonne place" explique Emilie Paulin. Et pour cela elle met en œuvre une stratégie imparable. "Quand un client me contacte, je me déplace chez lui, je pose des questions afin de répondre précisément à ses attentes.

S'agit-il d'un grand ménage de printemps ou d'un simple rangement de garage ou de cave ? Faut-il tout trier dans le but de vendre certaines choses et dans ce cas que prévoit-on de garder ?

En fait il n'y a pas deux clients identiques" révèle Emilie Paulin. Ce premier rendez-vous se solde par un devis personnalisé établi gratuitement. "Tout dépend du temps prévu pour le rangement. J'apporte en fait un savoir-faire et un regard extérieur. Je suis là pour aider les gens à faire la part des choses, à choisir entre le superflu et l'essentiel, à trier ce que l'on garde et ce que l'on prévoit de vendre à la brocante ou à un antiquaire, ou encore de donner. On met tout à plat et l'on fait ces choix en fonction de la vie et des désirs du client" détaille la Home Organizer.

Magazines anciens, jouets, batterie de cuisine, bibelots dans placards, grenier, chambre d'enfants, garage, Emilie officie partout. "Les clients n'ont pas le temps de faire du rangement ou pas envie de le faire seul. J'accompagne ces personnes dans leur propre démarche. Au besoin, on déplace des meubles, l'important est d'optimiser l'espace. En fait, nous désorganisons tout ensemble et nous réorganisons tout ensemble" résume la jeune chef d'entreprise.

Pour contacter Emilie Paulin, on peut l'appeler au 06.77.08.49.10 ou aller sur son site internet : www.homeorganiser-paulin.fr ■

Remise des trophées de l'Actes Jeudi 4 novembre aux salles Saint-Nicolas

Jeudi 4 novembre, lors de la 8^{ème} édition de la remise des Trophées de l'Actes qui se déroulera aux salles Saint-Nicolas à partir de 19h30, aura lieu une conférence-débat sur le thème "De la gestion des peurs à la

gestion des potentialités". Cette soirée sera placée sous la présidence de Jean-Paul Delevoe, Médiateur de la République française.

Renseignements au 06 07 54 91 50 ■

"La Croisée des Saveurs", le restaurant école

C'est un restaurant pas comme les autres. Il ne possède pas d'enseigne et dans la cuisine comme dans la salle, cuisiniers et serveurs affichent moins de vingt printemps. Pourtant, "La Croisée des Saveurs", c'est le nom de ce restaurant, permet aux gastronomes de savourer chaque jour et chaque soir d'excellents plats préparés à leur intention.



Apprendre en étant confronté aux réalités de la profession, c'est ce que permet le restaurant d'application du lycée Charles-de-Gaulle que ses enseignants ont baptisé "La Croisée des Saveurs".

"En fait il s'agit avant tout ici d'un restaurant d'application, une sorte de salle de cours en vraie grandeur, mais ouverte au public" explique Bruno Van Der Weijden, enseignant de la section hôtelière du lycée Charles-de-Gaulle et récent détenteur d'une Toque d'Or. De fait, les 380 élèves venus de toute la région qui fréquentent cette section se destinent à devenir des professionnels reconnus. Certains officient donc côté cuisine devant les "pianos" et mitonnent les mets les plus subtils, apprennent à marier les fruits, légumes et épices. D'autres évoluent côté salle et s'entraînent à servir, desservir, proposer un menu, déboucher une bonne bouteille ou présenter un plat. "L'avantage d'un tel établissement est de permettre aux élèves de se confronter avec la réalité, de retrouver dès à présent les conditions qu'ils pourront rencontrer lors de leur vie professionnelle. C'est aussi un excellent moyen d'acquérir les tours de mains qui entrent dans notre tradition hôtelière comme la découpe devant le client ou le flambage d'un plat en salle".

Alors comment profiter du savoir-faire de ces futurs pros ? "Il faut tout simplement réserver auprès de l'accueil du restaurant. On communique au client le menu du jour, ce qui peut également s'effectuer par mail". Le service se fait de 12h à 13h30, une formule rapide pour le déjeuner. Il existe aussi un service les jeudis et vendredis soirs à partir de 19h30 où l'on peut prendre plus de temps (NDLR : Le restaurant ferme les samedis et dimanches. Coût du repas 13 euros le midi et 19 euros le soir). Ainsi La Croisée des Saveurs peut recevoir trente-deux couverts.

"Parfois plus à l'occasion de la venue d'un groupe, c'est le cas notamment à Noël, pour la soirée Beaujolais, le repas du Trophée Roland Luck ou lors de Thanksgiving avec nos amis de France-Etats-Unis. En fait nos clients sont très

divers et ils souhaitent se faire plaisir devant un excellent repas" confie Bruno Van Der Weijden.

Et pour satisfaire ce désir, les élèves de Charles-de-Gaulle font montre de leur savoir. "Bien sûr certains sont timides, notamment en première année, il leur est très profitable de côtoyer les clients du restaurant. De même ils peuvent mettre en pratique l'enseignement reçu car ils doivent connaître les produits qu'ils proposent, les mettre en valeur, conseiller, tout autant qu'assurer un service impeccable. Dans cet esprit, les élèves doivent pratiquer au moins deux langues, ici l'anglais et l'espagnol car plus tard ces futurs pros seront dépendants d'une clientèle de plus en plus large".

"La Croisée des Saveurs" devrait rapidement évoluer. Ainsi en novembre est prévue l'ouverture d'un coin café brasserie en plus de la partie gastronomique. "Les cuisines et le matériel vont également se perfectionner et l'on étudie la possibilité d'une formation BTS en alternance".

Tél. 03 44 20 02 75

mail : ce.0601863Z@ac-amiens.fr ■

Bruno coiffe la Toque d'Or

A 29 ans, Bruno Van Der Weijden vient de recevoir la Toque d'Or. "J'ai disputé mon premier concours à 17 ans" reconnaît Bruno qui a consacré de longues heures de travail à peaufiner sa spécialité, des suprêmes de volaille farcis au foie gras et cuisses en ballotine farcies de girolles et morilles, le tout garni d'une chartreuse de légumes. Un plat exceptionnel qui a conduit Bruno à recevoir en plus de la Toque d'Or, le 1^{er} prix de la créativité du jury. Et loin de s'arrêter là, Bruno disputera bientôt le très difficile concours du Meilleur ouvrier de France.

Commerce : du nouveau !



Dressing d'Eva, 10 rue des Bonnetiers.



Restaurant et bar Les Volets Bleus, 70 rue du Bataillon-de-France.



Geneviève Lethu, 14 rue Saint-Corneille.



DDP Woman, 4 place de l'Hôtel de Ville.

ACTUALITÉ

Eva Tardy, nouveau commissaire de police



Eva Tardy souhaite renforcer la présence policière sur le terrain.

Eva Tardy, nouvelle commissaire de police nationale à Compiègne succède au commandant Sylvie Salsat qui assurait l'intérim depuis le départ du commissaire Frère. Installée par le préfet Nicolas Desforges, Eva Tardy a fréquenté l'école nationale de police de Lyon avant de rejoindre Beauvais en septembre 2008 puis la cité impériale en qualité de chef de circonscription.

Originaire de Montpellier, Eva Tardy, qui dirige une équipe d'une centaine de fonctionnaires, souhaite renforcer encore la présence policière sur le terrain, et, reprenant les propos du préfet de l'Oise, accentuer la baisse de la délinquance. Dans cet esprit le nouveau commissaire désire allier la prévention à la répression. ■

Elle met sa plume au service des autres

Elle occupe les fonctions d'écrivain public et officie chaque semaine, notamment lors de permanences tenues au centre municipal du Clos-des-Roses et au Centre Pierre Desbordes du quartier de la Victoire. Valérie Goguet-Chapuis vient en aide à ceux qui éprouvent des difficultés à rédiger une lettre ou un document écrit.



Valérie Goguet-Chapuis est écrivain public et reçoit lors de ses permanences tenues chaque semaine au Clos-des-Roses et à la Victoire.

Le passé de journaliste de Valérie Goguet-Chapuis s'est mêlé avantageusement avec son expérience de bénévole au sein de plusieurs associations, notamment dans le domaine social. "Devenir écrivain public me tenait à cœur depuis longtemps. J'avais envie de mener conjointement cette tâche et d'assurer une fonction sociale" révèle Valérie Goguet-Chapuis. "J'ai eu la chance de rencontrer Anne-Marie Vivé, maire-adjoint chargée de l'action sociale dans les quartiers, et j'ai concrétisé mon désir". Ainsi tous les mercredis au Clos-des-Roses et tous les vendredis à la Victoire, de 8h30 à 12 heures, elle reçoit

ceux qui ont besoin de ses services. "En fait je n'ai jamais deux fois la même demande. On peut me solliciter pour une lettre personnelle ou destinée à un organisme public, pour rédiger une lettre de motivation en vue d'un emploi, tout autant que pour une aide dans la constitution d'un dossier administratif. Je vérifie aussi dans ce cas que toutes les pièces constitutives de ce dossier sont présentes" explique Valérie. La variété est donc de mise dans les fonction d'écrivain public : "mais je ne fais pas de CV, car je ne suis pas habilitée pour cela comme le sont des organismes comme la MEF" précise-t-elle.

Et si Valérie est dans son rôle quand elle rédige une lettre, elle ne se substitue pas pour autant entièrement au demandeur. "Je lui donne la lettre qu'il devra recopier dans la mesure où il peut le faire. Si la personne ne sait pas écrire, je le fais évidemment à sa place, il convient de s'adapter au cas par cas". Hommes et femmes, jeunes ou âgés, viennent régulièrement consulter Valérie et font appel à son savoir-faire. A noter que si ses permanences sont basées dans deux quartiers de Compiègne, ce sont tous les habitants de la ville qui peuvent faire appel à elle. ■

L'APICADEV recherche des bénévoles

L'APICADEV, association qui a pour objet l'aide et l'entraide aux personnes aveugles et aux personnes malvoyantes, crée sa bibliothèque sonore et recherche des lecteurs ou lectrices pour cet atelier. L'association propose également une écoute et une aide administrative, des cours de braille et d'informatique, la transcription de textes en braille, le prêt de matériels adaptés, une aide scolaire pour les enfants ayant des problèmes visuels ainsi que des sorties

pedestres et un voyage annuel. Pour que tous les services proposés à ses adhérents puissent fonctionner, l'association a besoin de personnes qui ont un peu de temps libre. Aussi n'hésitez pas à contacter l'association au 03 22 92 52 31 ou par mail : président-apicadev@orange.fr L'association tient des permanences tous les jeudis de 9h à 12h au local du Puy d'Orléans, 1 rue du Général Weygand à Compiègne. ■

Nouveaux horaires d'ouverture des parcs municipaux



Parc des Remparts.

Désormais les trois parcs, dont la gestion et l'entretien sont à la charge du Service Espaces Verts de la Ville de Compiègne, seront ouverts au public aux horaires suivants :

Parc de Songeons
Du 1^{er} octobre au 31 mars, de 9h à 17h30

Du 1^{er} avril au 30 septembre, de 8h30 à 19h30

Parc des Remparts

Du 1^{er} octobre au 30 avril, de 9h30 à 17h

Du 1^{er} mai au 30 septembre, de 9h à 18h30

Parc de Bayser

Du 1^{er} octobre au 31 mars, de 8h à 18h

Du 1^{er} avril au 30 septembre, de 8h à 19h

L'accès de ces parcs pourra cependant être fermé au public, principalement en cas d'annonce de fortes tempêtes ou si l'utilisation des sites a été accordée pour l'organisation de manifestations publiques ou privées.

Rens. au 03 44 38 50 70 ■

Intoxications au monoxyde de carbone : les bons gestes de prévention

Avec plus de 4000 personnes impliquées dans des épisodes d'intoxications et une centaine de décès chaque année, le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité par toxique en France.

Plus des trois quarts des Français ne sont pas conscients d'avoir à leur domicile des appareils susceptibles d'émettre du monoxyde de carbone, un gaz asphyxiant indétectable car invisible, inodore et non irritant. Ce gaz résulte en effet d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil ou d'un moteur à combustion, fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure.

Afin de limiter les risques d'intoxication au domicile, il convient :

- avant chaque hiver, de faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié,

- tous les jours d'aérer au moins 10 minutes, de maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et de ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air,

- systématiquement, de respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant.

Rens. sur www.prevention-maison.fr ■

BRÈVES

• Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16^{ème} anniversaire. Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille.

L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale.

Rens. au 03 44 40 72 30.

• Piscines-Patinoire

Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, la piscine de l'avenue de Huy est fermée au public.

Le complexe sportif de Mercières est pour sa part fermé le 1^{er} novembre mais la piscine sera ouverte les 2 et 3 novembre de

9h à 13h15, de 14h à 17h15 et de 18h à 20h30. Quant à la patinoire, elle sera ouverte le 2 novembre de 9h à 12h, de 14h00 à 17h45 et de 20h30 à 23h, le 3 novembre de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30. Rens. au 03 44 86 81 60.

• Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 10 novembre de 14h à 19h et le samedi 27 novembre de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

• Amicale des retraités de Compiègne

L'assemblée générale de l'association et la distribution des colis auront lieu le vendredi 26 novembre à partir de 14h, au Centre de rencontres de la Victoire, rue Saint-Joseph.

• Pharmacies de garde : 3237
• Smur : 15

Permanences des députés

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand.

François-Michel Gonnot, député de Compiègne-nord, reçoit à l'Hôtel de Ville de Compiègne toutes les semaines sur rendez-vous. Pour le rencontrer, appeler au 03 44 09 12 19. On peut aussi lui écrire à l'Hôtel de Ville de Compiègne. ■

